

ÉDITION 2022

Références
économiques en
**AGRICULTURE
BIOLOGIQUE**
L'Atelier des Études
Économiques,
Références,
Veille et Prospective

CERFRANCE
entreprendre, ensemble

l'atelier
des Etudes Economiques

RÉSULTATS 2021

Introduction et avant-propos

Cette étude présente les résultats technico-économiques et financiers des clôtures 2021 des exploitations en production biologique adhérentes aux Cerfrance membres de l'atelier des études économiques*.

Ces références vous permettront de vous situer en matière :

- d'excédent brut d'exploitation (EBE) et de résultats
- d'indicateurs de développement durable
- de marge brute par production.

Avertissement méthodologique

Nous invitons le lecteur à prendre en considération l'échantillonnage des productions qui peut être faible pour certaines d'entre elles.



*Cerfrance Seine Normandie, Cerfrance Normandie Ouest, Cerfrance Orne, Cerfrance Mayenne - Sarthe, Cerfrance Loire-Atlantique, Cerfrance Maine-et-Loire, Cerfrance Vendée, Cerfrance Nord-Pas-de-Calais, Cerfrance Picardie Nord de Seine, Cerfrance Champagne Nord Est Île-de-France.

Sommaire

LE CONTEXTE DU MARCHÉ BIO

01



LA FILIÈRE VIANDE BOVINE

03



LA FILIÈRE LAITIÈRE

04



LA FILIÈRE ŒUFS DE CONSOMMATION

06



LA FILIÈRE VITICOLE

07



LA FILIÈRE LÉGUMES

08



LA FILIÈRE GRANDES CULTURES

09

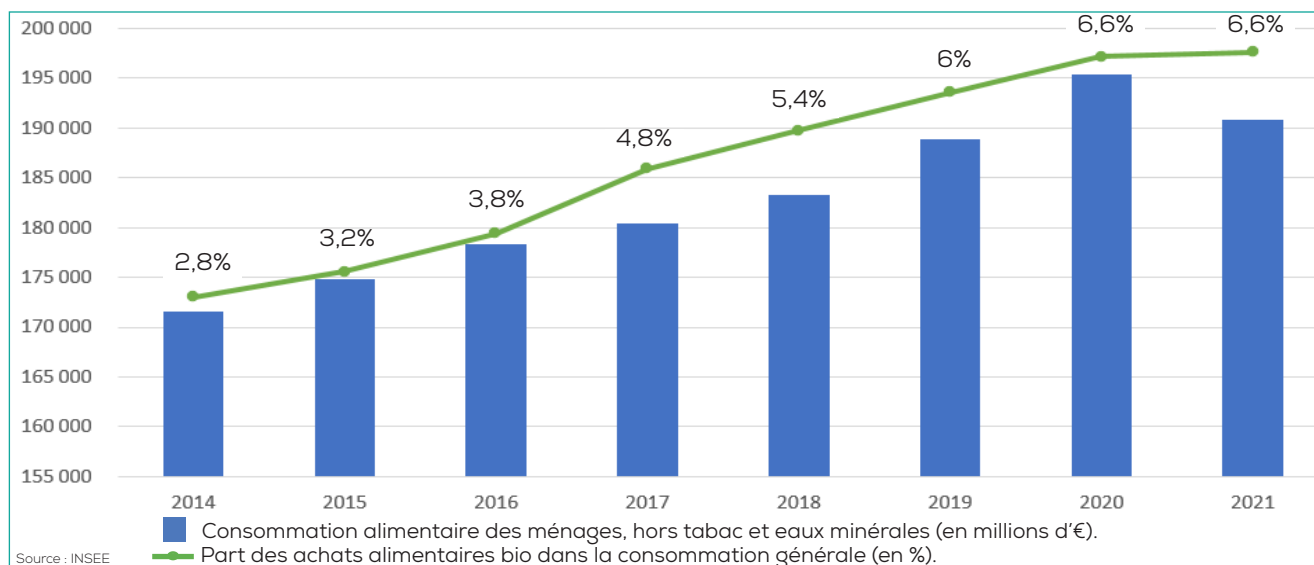


LE CONTEXTE DU MARCHÉ BIO

et les résultats de
l'ensemble des producteurs



La bio confrontée aussi à l'inflation des prix



Habités à une croissance annuelle à deux chiffres depuis plusieurs années, les achats de produits biologiques par les ménages connaissent un retournement de tendance en 2021, avec une diminution de 1,3 %. Cette baisse de la consommation est plus marquée dans la grande distribution et les magasins spécialisés.

Deux facteurs expliquent en partie cette situation :

- **Le pouvoir d'achat des ménages est comprimé** par la hausse du coût de l'énergie et dans les rayons, les produits les moins onéreux sont privilégiés au détriment des produits issus de l'agriculture biologique.
- **La multiplication des labels** (le sans OGM, nitrite, résidu de pesticide, la Haute Valeur Environnementale, le local, le Nutri-score, le lait au pâturage,...) offre d'autres moyens aux consommateurs de satisfaire leurs besoins en produits à la fois bons pour la santé et pour l'environnement, et à des prix modérés.

Cette tendance se confirme pour les années 2022 et 2023 avec la baisse du nombre de références bio dans les linéaires des grandes surfaces et les difficultés économiques de certaines enseignes spécialisées contraintes de fermer des magasins.

Toutefois, la filière résiste, la consommation progresse toujours dans les commerces de proximité et en vente directe. La hausse des approvisionnements de la restauration collective en produits bio permet de

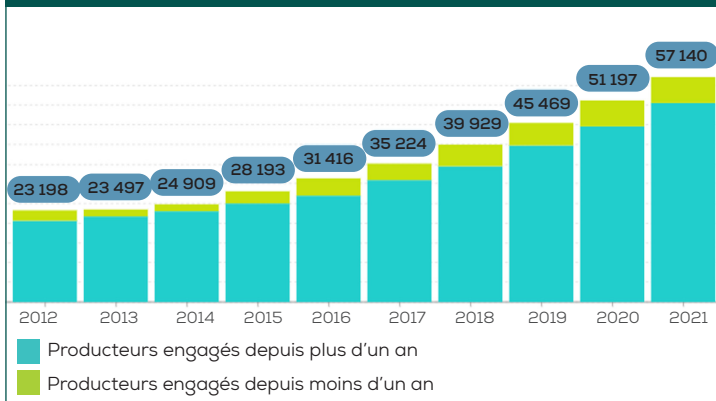
stabiliser globalement la consommation française de produits issus de l'agriculture biologique en 2021.

Aussi, le développement de l'export vers les autres pays européens (peu touchés par la baisse de la consommation) permet d'offrir de nouveaux débouchés pour le vin, les légumes et le lait notamment.



Érosion de la consommation et développement de la production

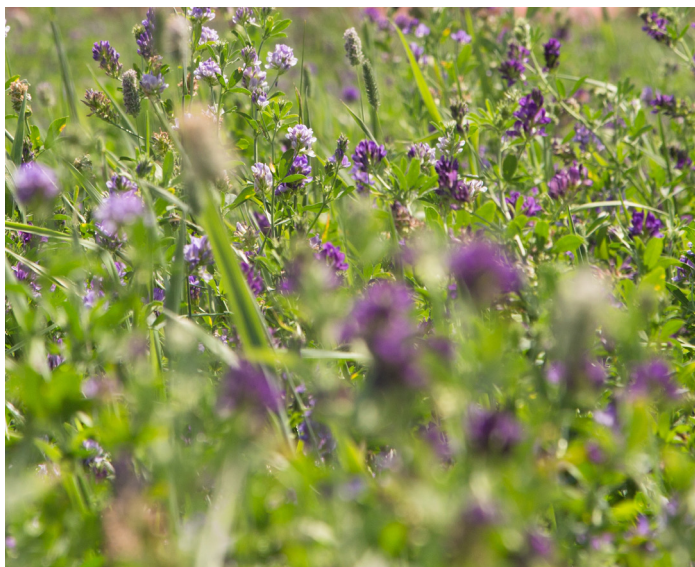
Évolution du nombre de producteurs en France



Une partie de la production en agriculture biologique est valorisée sur le marché conventionnel et la plus-value sur les prix de vente chez les producteurs s'érode.

L'accueil de nouveaux producteurs passe par le développement de la consommation, des relais de croissance existent à moyen terme :

- La loi Egalim impose 20 % de bio dans la restauration collective, son application a été retardée par la crise sanitaire.
- La dimension de la santé, le respect de l'environnement sont des composantes de plus en plus importantes dans les choix de consommation. L'agriculture biologique reste la mieux placée pour répondre à cette demande. La filière doit améliorer sa communication pour partager ce constat avec les consommateurs.



Les résultats des producteurs en agriculture biologique

Les exploitations en bio partiel (dont la production principale n'est pas certifiée agriculture biologique), celles en conversion et celles dont les exercices sont différents de 12 mois ne sont pas retenues.

Des systèmes de production diversifiés

L'étude des résultats des producteurs biologiques montre la diversité des productions :

- 54 % ont un atelier cultures-ventes
- 42 % ont un troupeau laitier
- 20 % ont un atelier vaches allaitantes
- 15 % ont un atelier avicole (chair et/ou poules pondeuses)
- 11 % ont une activité de maraîchage
- 8 % ont des surfaces en arboriculture
- 4 % ont une activité viticole
- 2 % ont une production porcine

Surface et main d'œuvre

Dans ces systèmes, la main d'œuvre est de 2,47 unités de travail humain (UTH). Elle reste principalement familiale, les salariés représentent 40 % des effectifs. La surface agricole utile (SAU) de l'exploitation (93 hectares en moyenne) est principalement tournée vers l'élevage avec une surface fourragère de 64 hectares. Elle est principalement consacrée à la production d'herbe.

Une santé financière saine, des écarts de revenus entre systèmes

Avec un taux d'endettement de 55 % et une Trésorerie Nette Globale de 27 300 euros, ces exploitations ont une situation financière saine en moyenne. Avec une clôture moyenne située en août 2021, ces résultats reflètent en partie la conjoncture 2020 encore favorable à l'agriculture biologique. De plus, la hausse des prix dans le secteur du conventionnel limite les impacts négatifs de la valorisation d'une partie de la production dans les filières conventionnelles. Le résultat courant s'élève à 23 500 € par UTH familiales (UTHF). Cette moyenne cache des disparités entre productions. L'écart de revenu est de 25 000 € entre les maraîchers et les producteurs laitiers spécialisés. L'étude de la dispersion des résultats montre des écarts tout aussi importants à l'intérieur de chaque système.

LA FILIÈRE VIANDE BOVINE

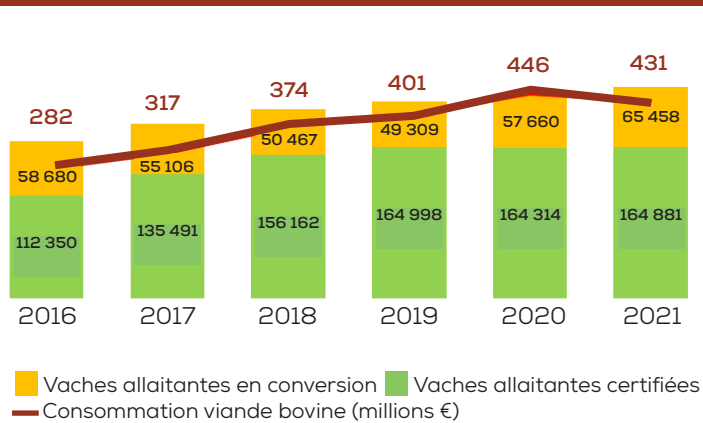


Tendance de marché : une consommation en berne

La consommation de viande bovine bio a diminué de 3 % en l'espace d'une année. L'année 2021 marque la fin de la croissance du marché de la viande bovine. La tendance de consommation suit le marché conventionnel.

Dans le même temps, le cheptel allaitant reste stable depuis 2019, les troupeaux récemment convertis permettent de faire face au départ en retraite d'une partie des producteurs. Les cheptels de ces producteurs ne sont pas toujours repris, faute de rentabilité notamment.

Évolution du nombre de vaches allaitantes et de la consommation de viande bovine en France



L'érosion de la consommation et l'absence de croissance du cheptel allaitant montrent les difficultés de la filière. La viande biologique d'origine allaitante peine à trouver son marché entre les réformes laitières biologiques et les viandes de type racé conventionnel. Aussi, les broutards sortis des élevages allaitants sont valorisés en partie dans la filière conventionnelle.



Les résultats des éleveurs allaitants dépendent des aides de la PAC

L'étude porte sur les résultats des exploitations spécialisées bovins viande en agriculture biologique.

Surface et main d'œuvre

Dans ces systèmes, la main d'œuvre est de 1,42 UTH, la main d'œuvre salariée est quasi absente. Seuls 5 % des exploitations ont entre un et deux salariés.

La SAU de l'exploitation (120 hectares en moyenne) est principalement tournée vers l'élevage avec une surface fourragère de 108 hectares principalement consacrée à la production d'herbe. L'atelier cultures de 11 hectares permet la production d'un concentré à la ferme indispensable à la finition des animaux.

Une santé financière saine, des revenus dépendants des aides

Avec un taux d'endettement de 44 % et une Trésorerie Nette Globale de - 2 800 euros, ces exploitations ont une situation financière saine en moyenne. 96 % des stocks sont financés à long terme.

Le résultat courant s'élève à 13 600 € par UTHF. L'EBE est composé en moyenne entièrement par les aides de la PAC. Cette sensibilité aux aides interroge sur la viabilité de ces systèmes avec l'application de la nouvelle PAC et la suppression programmée des aides à l'agriculture biologique après les cinq premières années de conversion et la refonte des aides bovines.

15 % des exploitations ont une sensibilité aux aides (aides / EBE) avec un ratio inférieur à 75 %. Dans ces exploitations où les ressources proviennent en partie des productions, les principaux leviers activés sont une meilleure valorisation des produits (prix de vente des vaches : + 205 € par tête) sans dégrader le coût alimentaire et un chargement plus important de 0,3 UGB par hectare. La maîtrise technique du pâturage et de la phase de finition des animaux sont autant de conditions pour dégager de la valeur ajoutée dans ces systèmes.

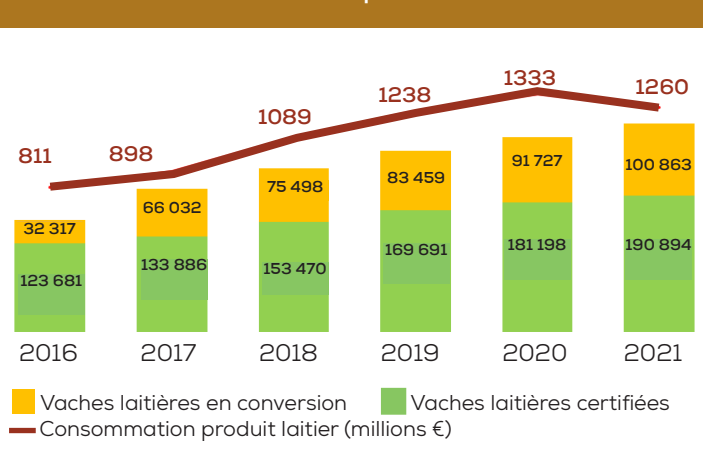
LA FILIÈRE LAITIÈRE



Tendance de marché : un déséquilibre entre production et consommation

L'année 2021 marque une rupture. **La consommation est en retrait de 5 %** avec une diminution plus marquée sur le lait de consommation et l'ultra frais. Seule la consommation de fromage résiste avec une hausse de 2,9 %. Les industriels ont continué à dupliquer leur gamme de fromages en bio. Dans le même temps, la production continue son développement, résultat des conversions du passé. Le troupeau de vaches conduites en bio en France augmente de 7 % et la collecte de 10 % (bonne récolte fourragère en 2021). Cette tendance se confirme sur l'année 2022 et se poursuit en 2023. Jusqu'à 40 % du lait biologique est valorisé dans le circuit conventionnel chez certains opérateurs. Le prix du lait biologique s'érode en moyenne de 1 % depuis l'automne 2021. La hausse du prix spot du lait conventionnel permet de limiter la chute des prix chez les producteurs.

Évolution du nombre de vaches laitières et de la consommation de lait et de produits laitiers en France



Ce déséquilibre offre et demande doit être remis dans son contexte. **Des marchés restent à conquérir** notamment sur les fromages et la restauration collective où l'agriculture biologique est encore très peu présente. Le développement de ces marchés est une condition pour permettre la conversion de nouveaux élevages.

Des résultats des éleveurs laitiers en 2021 préservés de la baisse du prix du lait

Surface et main d'œuvre

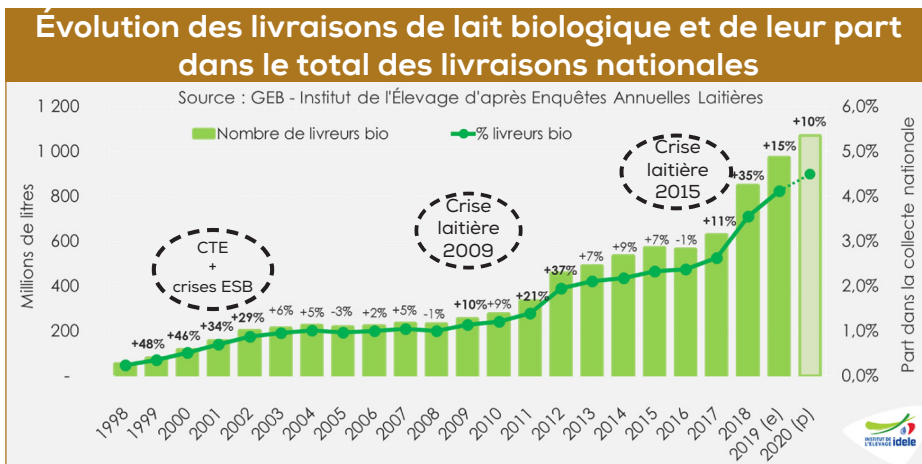
Dans ces systèmes, la main d'œuvre est de 2,11 UTH. La main d'œuvre salariée est présente dans la moitié des élevages. Dans ces exploitations, les salariés représentent en moyenne un UTH et 36 % de la main d'œuvre de l'exploitation. La SAU de l'exploitation (112 hectares en moyenne) est principalement tournée vers l'élevage avec une surface fourrages de 99 hectares principalement consacrée à la production d'herbe. L'atelier cultures de 14 hectares permet de compléter la ration des animaux (un troupeau de 75 vaches laitières).

Santé financière et revenu

Avec un taux d'endettement de 53 % et une Trésorerie Nette Globale de 27 900 euros, ces exploitations ont une situation financière saine en moyenne. Le résultat courant s'élève à 24 900 € par UTHF. Le prix du lait reste stable en moyenne et ces systèmes autonomes sont peu touchés par la hausse du prix des intrants. Cette moyenne cache toutefois de fortes disparités : 10 % des exploitants ont un résultat courant négatif.



Des générations avec des motivations différentes et des résultats équivalents

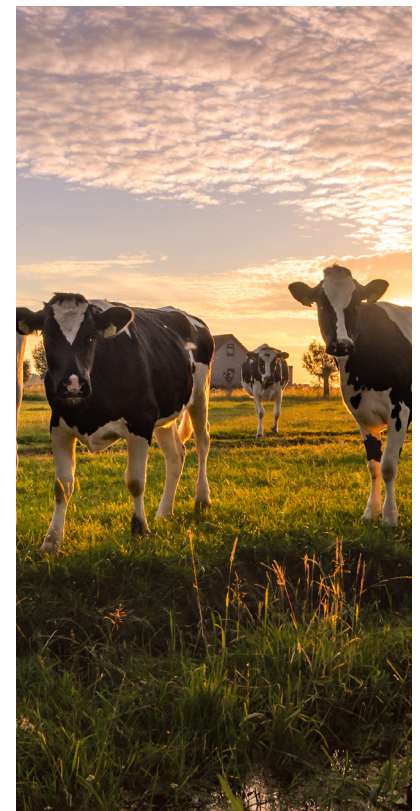


La conversion d'une exploitation en agriculture biologique est le fruit d'une réflexion à long terme. En même temps, des pics de conversions sont observés à chaque crise laitière, l'actualité économique de la filière conventionnelle est un facteur déclenchant dans la prise de décision pour convertir son système. En 2021, la collecte de lait bio est de nouveau en hausse de 11 % et atteint 1,23 milliard de litres. Aussi, les motivations peuvent être différentes d'une période à l'autre.

Dans le tableau ci-dessous, les exploitations laitières bio sont regroupées en quatre groupes :

- les conversions d'avant crise (avant 1999),
- les conversions post crise de l'ESB (encéphalopathie spongiforme bovine) et ayant bénéficié des premières aides à la conversion (CTE) (conversions entre 1999-2008),
- les conversions post crise 2009 (conversion entre 2009 et 2014),
- les conversions post crise 2015 (conversion après 2015).

Année de la conversion	Avant 1999	1999 - 2008	2009 - 2014	Après 2014
Nombre d'exploitations	24	32	69	158
SAU	86	110	117	116
UTH	2,03	1,88	2,31	2,08
<i>dont salarié</i>	0,50	0,39	0,61	0,45
Effectif VL	61	69	85	75
Lait vendu	247 000	276 600	357 000	337 900
<i>par UTH</i>	121 675	147 128	154 545	162 452
Niveau d'étable	4 285	4 200	4 500	4 700
Chargement	1,20	1,14	1,20	1,17
% des prairies dans SAU	91 %	95 %	89 %	86 %
VA / produit	46 %	51 %	47 %	45 %
Revenu disponible / UTHF	24 200 €	31 300 €	28 300 €	29 400 €



L'analyse de ces résultats fait apparaître les tendances suivantes : les exploitations nouvellement converties ont une taille de troupeau plus importante, une production par vache supérieure et une productivité de la main d'œuvre plus importante.

Avec ces systèmes différents, les performances économiques sont équivalentes, le revenu disponible oscille entre 24 000 € et 31 000 € selon le groupe.

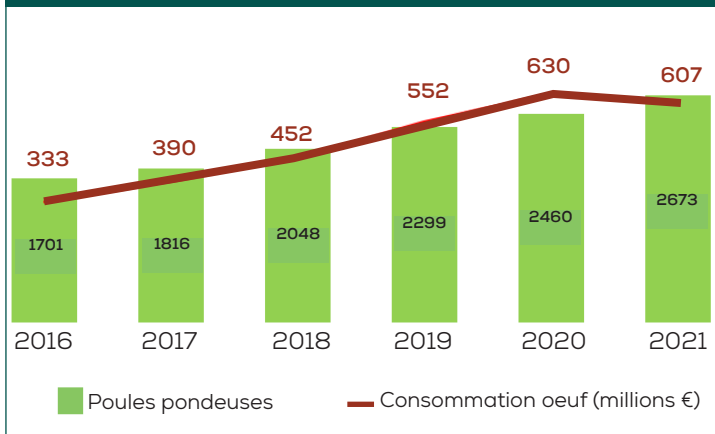
LA FILIÈRE ŒUFS DE CONSOMMATION



Tendance de marché : un marché saturé

En 2021, le nombre d'élevages de poules pondeuses en agriculture biologique poursuit sa croissance (+ 9 %) tandis que la consommation chute de 4 %. Le marché est saturé. L'offre est supérieure à la consommation. La surproduction est estimée entre 22 % et 27 % au printemps 2022. Dans les rayons des grandes surfaces, l'œuf biologique n'est plus la seule alternative à l'œuf en cage. Les segments œufs plein air et ponte au sol prennent des parts de marché. Certains opérateurs proposent à leurs producteurs en agriculture biologique de changer de segment de marché.

Évolution du nombre d'exploitations et de la consommation d'œufs en France



Le prix des œufs au départ de l'élevage reste stable. La filière biologique bénéficie du contexte général de la filière œuf. Avec la grippe aviaire, la production d'œufs est en retrait, elle est insuffisante pour approvisionner les rayons des grandes surfaces et leurs nombreuses références. L'œuf bio bénéficie indirectement de la hausse des prix sur les autres segments de marché.



Des éleveurs dépendants de l'aliment biologique produit localement

L'étude porte sur les résultats des exploitations spécialisées en production d'œufs en agriculture biologique.

Surface, main d'œuvre et taille d'élevage

Dans ces systèmes, la main d'œuvre est de 1,41 UTH. Elle est principalement familiale, la main d'œuvre salariée est présente dans moins de 10 % des élevages. Dans 45 % des élevages, le chef d'exploitation est l'unique ressource en main d'œuvre. Les moyens de production sont principalement composés de bâtiments de 7 500 poules en moyenne. Avec une surface moyenne de 8 hectares de cultures de vente, le lien au sol est partiel et l'aliment est acheté à l'extérieur.

Une santé financière saine et des revenus soutenus par la filière conventionnelle

Avec un taux d'endettement de 78 % et une Trésorerie Nette Globale de 12 700 euros, ces exploitations ont une situation financière saine en moyenne, même si ces exploitations sont plus endettées par rapport aux autres productions en agriculture biologique.

Le résultat courant s'élève à 14 800 € par UTHF. Cette moyenne cache de fortes disparités : 20 % des exploitants ont un résultat courant négatif. Ces systèmes restent dépendants de l'extérieur. L'autonomie économique (Marge brute globale/produit brut) est de 34 %.

Avec la mise en place du nouveau cahier des charges bio européen à partir du 1^{er} janvier 2022, la filière a de nombreux défis à relever notamment une alimentation 100 % biologique, un approvisionnement en poulettes biologiques, un renforcement du lien au sol avec une production de 30 % de l'alimentation avec des céréales de l'exploitation ou provenant d'une filière locale. L'ITAVI (Institut Technique de l'Aviculture) estime une hausse du coût de production de l'œuf de 26 %. La sécurisation d'une partie de la production d'aliment par le développement d'un atelier cultures est un enjeu majeur pour la pérennité de la production. Aujourd'hui, dans ce groupe d'exploitations spécialisées, **70 % des exploitations n'ont aucune surface en cultures de vente.**

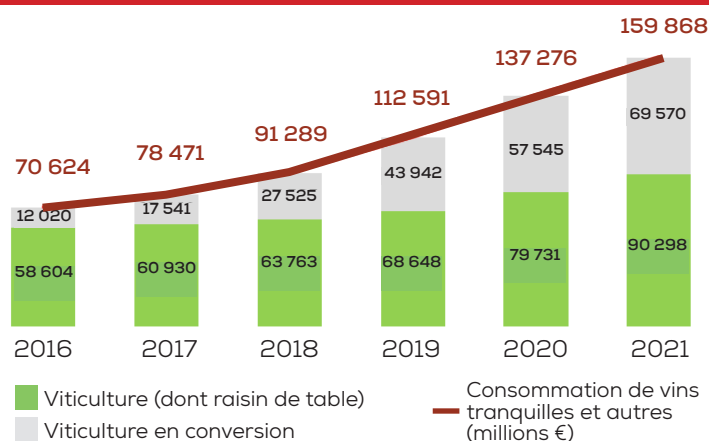
LA FILIÈRE VITICOLE



Tendance de marché : un marché en forte progression

En 2021, le marché du vin biologique est en forte progression, à contre-courant des autres filières, les ventes de vin sont en hausse de 16 % et les surfaces en vigne conduites en bio progressent de 18 %. Le développement de la consommation se fait principalement en vente directe (45 % de la consommation) et chez les cavistes (23 % de la consommation). Ces acteurs sont déjà bien implantés. Les principaux vignobles construisent leur offre en vin biologique et répondent à la demande locale du consommateur.

Évolution des surfaces (en ha) en vigne bio et de la consommation de vin en France



Les premiers signes de la saturation du marché apparaissent. Début 2022, les ventes sont en baisse en grandes surfaces, des lots de vin en vrac ne trouvent plus preneur. 45 % du vignoble français est encore en conversion, le risque de déstabilisation du marché est présent pour les filières de commercialisation longue.

Des exploitations rentables

L'étude porte sur les résultats des exploitations spécialisées en viticulture biologique. Ces exploitations sont principalement localisées dans le département du Maine et Loire.

Surface, main d'œuvre et taille du vignoble

Dans ces systèmes, la main d'œuvre est de 4,67 UTH. Elle est principalement salariée. 85 % des viticulteurs sont employeurs de main d'œuvre salariée. La surface du vignoble est 15 hectares. Un UTH valorise en moyenne 3,29 hectares de vigne. La viticulture est la seule production de l'exploitant dans 95 % des exploitations.

Une santé financière saine

Avec un taux d'endettement de 50 % et une Trésorerie Nette Globale de 59 700 euros, ces exploitations ont une situation financière saine. Les stocks sont financés entièrement à long terme.

Le résultat courant s'élève à 65 000 € par UTHF. Cette moyenne cache de fortes disparités. 15 % des viticulteurs ont un revenu inférieur à 20 000 €.

Les compétences pour conduire une exploitation viticole sont multiples :

- un savoir-faire technique pour maîtriser la culture de la vigne sans produit de synthèse et la vinification du vin
- un savoir-faire commercial pour fidéliser et développer une clientèle
- un savoir-faire managérial pour encadrer l'équipe de salariés, première charge dans ce système.



LA FILIÈRE LÉGUMES



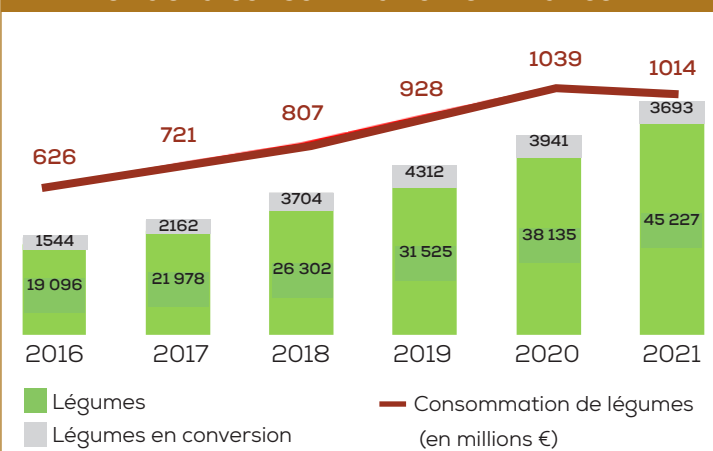
Tendance de marché : des légumes qui ne trouvent plus preneur

La consommation de légumes biologiques est en retrait de 2 % en 2021, cette baisse se poursuit sur l'année 2022.

La mise en avant de produits sans résidu de pesticide, locaux dans les linéaires des grandes surfaces et le développement de distributeurs à la ferme permettent aussi à la filière conventionnelle de répondre aux besoins du consommateur en produits sains et locaux avec des prix plus compétitifs.

Dans un contexte de perte de pouvoir d'achat, la filière biologique perd des parts de marché.

Évolution des surfaces (en ha) en légumes bio et de la consommation en France



Portées par le dynamisme du marché de ces dernières années, les surfaces en légumes en agriculture biologique ont augmenté de 20 % par an ces quatre dernières années. Dans les grands bassins de productions, les maraîchers en place ont commencé à convertir leur exploitation. Cette déstabilisation du marché a conduit certains producteurs à laisser au champs une partie de la production pour désengorger le marché. Les producteurs biologiques sont obligés d'utiliser les outils de la filière conventionnelle pour désengorger le marché à certaines périodes.

Une rentabilité remise en cause par la saturation du marché

L'étude porte sur les résultats des maraîchers avec moins de cinq salariés.

Surface et main d'œuvre

Dans ces systèmes, la main d'œuvre est de 2,14 UTH. La main d'œuvre salariée représente un tiers des effectifs. La surface exploitée est de 7 hectares. Chaque UTH met en valeur 2 hectares de légumes en moyenne.

Des difficultés à dégager un revenu

Le résultat courant est en moyenne de 2 100 €. Avec le retournement du marché, les maraîchers en agriculture biologique peinent à se dégager un revenu.

La situation financière reste saine. Le taux d'endettement est de 52 % et la trésorerie nette globale de 10 000 €.

Dans ces systèmes, les investissements en matériels, en bâtiments (et les annuités qui en découlent) sont modérés. Cette situation explique en partie cette capacité de résistance.

Toutefois, l'absence de revenu remet en cause la pérennité de ces systèmes. Le retour de la croissance de la consommation est nécessaire. Aussi, la demande du consommateur en légumes sains est toujours présente. La préservation de l'environnement, la confiance dans le produit est un élément de plus en plus prégnant dans l'acte d'achat des légumes frais. L'agriculture biologique avec son cahier des charges et ses contrôles indépendants est la mieux placée pour répondre à cette demande. La relance de la consommation dépendra de la capacité de la filière à communiquer et expliquer ce constat aux consommateurs.



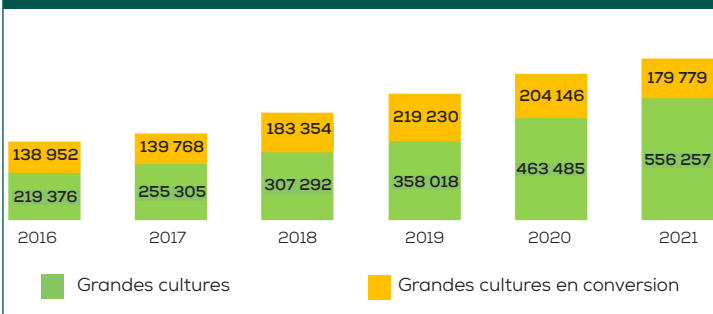
LA FILIÈRE GRANDES CULTURES



Tendance de marché : l'objectif de l'autosuffisance est atteint, la France devient exportatrice en céréales biologiques

L'année 2021 a été marquée par une nouvelle progression de 20 % des surfaces certifiées en agriculture biologique. La production de céréales biologiques est en hausse de 37 % pour la récolte 2021. Dans le même temps, les utilisations des céréales biologiques se stabilisent. La production de porcs et d'œufs bio est en retrait : une diminution de 2 % des utilisations de la récolte 2021 pour la fabrication de l'aliment du bétail est constatée.

Évolution des surfaces en grandes cultures en France (en ha)



La France devient exportatrice de céréales biologiques et doit trouver des marchés à l'export. La volatilité des prix concerne aussi la filière biologique, les cotations du blé biologique oscillent entre 440 € et 540 € par tonne sur les marchés. Cette tendance s'accroît pour la récolte 2022. Au 1^{er} décembre 2022, la collecte se stabilise, la production de maïs a été fortement pénalisée par la sécheresse.

En parallèle, la demande en céréales biologiques s'effondre avec les difficultés des filières animales. Les utilisations pour la fabrication d'aliments sont en retrait de 20 %.

Les mauvaises conditions climatiques de la récolte 2020 pénalisent le revenu des céréaliers sur le 1^{er} semestre.

L'étude porte sur les résultats de producteurs de céréales spécialisés.

Surface et main d'œuvre

Dans ces systèmes, la main d'œuvre est de 1,43 UTH. Elle est essentiellement familiale, les salariés sont présents dans moins de 25 % des exploitations.

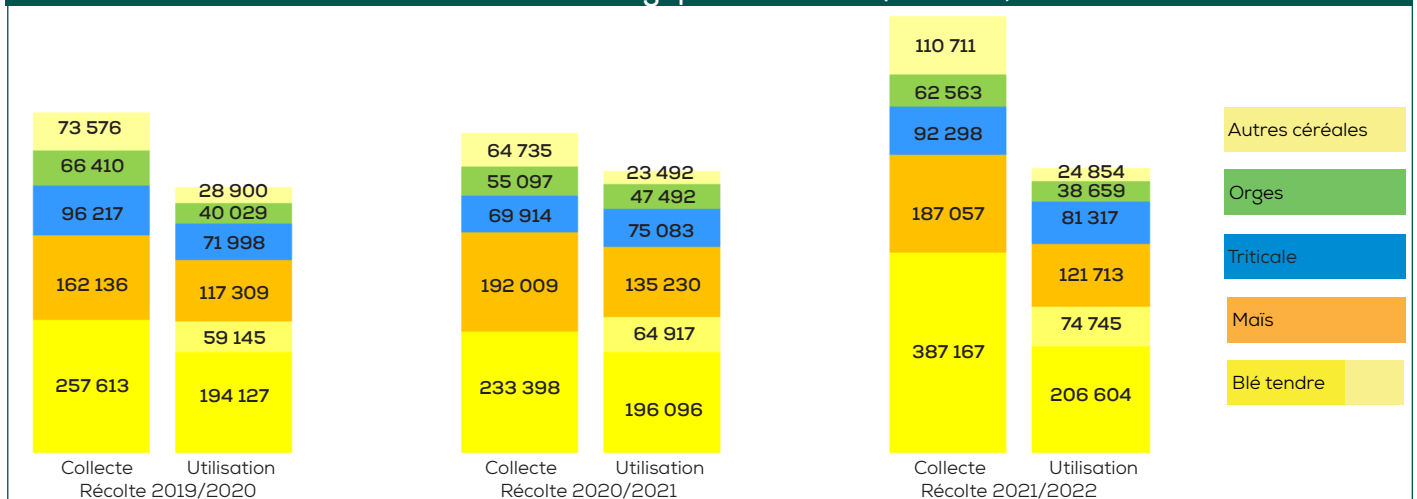
La SAU est de 140 hectares. Elle est principalement consacrée aux cultures de vente. Un UTH valorise en moyenne 80 hectares de céréales. L'assolement est diversifié. Les autres cultures et mélanges céréaliers sont majoritaires dans l'assolement.

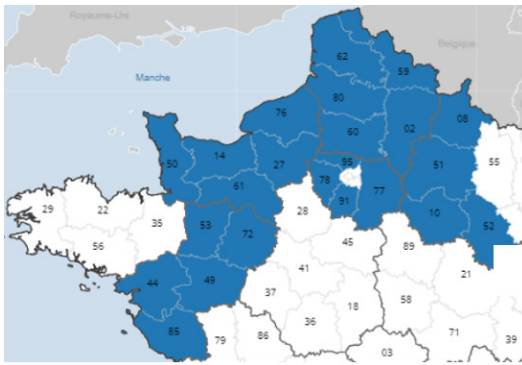
Des revenus pénalisés par les rendements de la récolte 2020

Le résultat courant par UTHF est de 16 600 €, les résultats sont pénalisés par les rendements médiocres de la récolte 2020. Les revenus sont deux fois plus élevés pour les clôtures de fin d'année. Les difficultés de la filière à valoriser la récolte en agriculture biologique pèsent aussi sur les résultats, les céréaliers en agriculture biologique n'ont pas bénéficié des tensions sur les marchés des céréales conventionnelles.

Avec un taux d'endettement de 55 % et une trésorerie nette globale de 24 700 €, la situation financière héritée du passé reste saine.

Évolution de la collecte et de l'utilisation des céréales biologiques en France (en tonne)





Notre réseau

Cerfrance Normandie Ouest

👤 Benoit MOUCHARD
Parc d'Activités Normandika
216 avenue des Dignes, allée N°2
14123 Fleury sur Orne
☎ 02 31 15 56 78
✉ contact@no.cerfrance.fr

Cerfrance Orne

👤 Vincent ROUSSEL – Priscillia HEDOUIN
52 bd du 1er Chasseur
CS 80033
61001 Alençon Cedex
☎ 02 33 31 49 50
✉ contact@61.cerfrance.fr

Cerfrance Seine Normandie

👤 Cécile DEVAUX
Chemin de la Bretèque
CS 40584
76235 Bois-Guillaume Cedex
☎ 02 35 59 64 70
✉ contact@sn.cerfrance.fr

Cerfrance Nord-Pas-de-Calais

👤 Elodie MONTAIGNE
5 bis, La haute rue
59320 Radinghem En weppes
☎ 03 28 82 21 85
✉ emontaigne@5962.cerfrance.fr

Cerfrance Picardie Nord de Seine

👤 Aymeric LEROUX
99 Rue Saint Fursy - BP 50224
80205 Peronne
☎ 03 22 84 74 04
✉ aleroux@pns.cerfrance.fr

Cerfrance CNEIDF

👤 Marc Antoine VOLHUER
Centre d'Affaires Reims Champigny
Allée JM Amelin - Champigny
51886 Reims
☎ 03 26 87 77 77
✉ mvolhuer@cneidf.cerfrance.fr

Cerfrance Loire-Atlantique

👤 Elisabeth ORHON
8 rue de Laponie - BP 4113
44241 La Chapelle-sur-Erdre Cedex
☎ 02 28 09 35 00
✉ contact@44.cerfrance.fr

Cerfrance Maine-et-Loire

👤 Elise PERDRIEAU
29 avenue Jean Joxé - BP 60411
49104 Angers Cedex 02
☎ 02 41 33 66 66
✉ contact@49.cerfrance.fr

Cerfrance Mayenne-Sarthe

👤 Philippe GENDRON
Rue Albert Einstein - Parc Technopole de Changé
CS 26116 - 53061 Laval Cedex 09
☎ 02 43 49 84 00
✉ contact@53-72.cerfrance.fr

Cerfrance Vendée

👤 Christelle GUICHARD
Parc d'activités de Beaupuy
15 rue Jacques-Yves Cousteau
85036 La Roche-sur-Yon Cedex
☎ 02 51 24 42 42
✉ contact@85.cerfrance.fr

Rédacteur : Guillaume LEMASLE – Cerfrance Mayenne-Sarthe - glemasle@53-72.cerfrance.fr

Contact : Caroline LEVOUIN – Atelier des études économiques- clevouin@nm.cerfrance.fr

